

SEANCE DU 26 JANVIER 2017



Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents :
Votants :
Pour :
Contre :
Abstentions :

DELIBERATION N° 2

L'an deux mil dix-sept, le vingt-six janvier à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 20 janvier 2017

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C.ORDONNES, JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ, M.LORDON, JD BONNOME, J.DARRIGADE, C.DUPIN, N.DAUGA, G.MOSCHETTI, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (pouvoir à G.MOSCHETTI), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), C.DUFOUR (pouvoir à C.ORDONNES), G.ELGART (pouvoir à MJ ROQUES), S.PUYO (pouvoir J.DOS SANTOS), A. VALOT (pouvoir à L.DARRIBEROUGE), P.FAVRAUD (pouvoir à C.MARTIN), M.DUBROCA (pouvoir à JP CRESPO)

Secrétaire de séance : MJ ROQUES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite à la démission de Monsieur Daniel ARMENGAUD, conseiller municipal délégué, le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur l'élection d'un nouveau délégué pour représenter la Ville de Boucau au sein du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment, l'article L.2121-29,

Considérant la nécessité d'élire un nouveau membre suppléant, à bulletin secret et à la majorité absolue,

Rappelant que lors du Conseil Municipal du 14 avril 2014, ont été élus Monsieur Louis DARRIBEROUGE et Madame Marie Ange THEBAUD, titulaires, Monsieur Daniel ARMENGAUD et Monsieur Jean Dominique BONNOME, suppléants.

Monsieur le Maire propose Mr Guy MOSCHETTI en tant que membre suppléant.

Il est procédé à l'élection à bulletin secret :

Résultats :

Votants : 29

Blancs et nuls : 8
Ne prenant pas part au vote : /
Suffrages exprimés : 21

A été élu :

- Mr Guy MOSCHETTI

en qualité de délégué suppléant de la Ville de Boucau au Syndicat Intercommunal
d'Adduction d'Eau Potable.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 27 janvier 2017
Le Maire,

